

l'Arctique et de la baie d'Hudson, le grizzly dans les Montagnes Rocheuses et le noir dans toutes les régions boisées. Les loups sont communs et très répandus. Les variétés de couleur de cette espèce sont le gris, le noir et le bleu. La fourrure de renard contribue plus de la moitié du commerce total des fourrures. Presque toutes les peaux de renard argenté proviennent maintenant des renardières, tandis que celles de renard blanc et de renard bleu viennent des régions de l'Arctique. L'hermine ou belette est passablement abondante dans tout le pays et se rencontre jusque dans les régions les plus septentrionales que fréquentent les trappeurs. La loutre, le castor, la martre, le pékan et le vison sont des fourrures d'une qualité et d'une beauté rares. On les rencontre dans toute la partie boisée de la zone septentrionale. L'élevage du vison se pratique grandement maintenant sur les fermes à fourrure, et la peau du vison élevé en captivité est supérieure à celle du vison resté à l'état sauvage.

Parmi les rongeurs, le castor a une peau de très grande valeur, mais cette race donne des signes d'extinction et en conséquence les restrictions imposées à sa prise ont été rendues plus rigides. Le rat musqué est maintenant aussi assez haut coté et il dépasse de beaucoup toutes les autres espèces par le nombre de prises; sous le nom commercial de "phoque de l'Hudson", sa fourrure est devenue l'une des favorites à prix modérés.

Conservation.—Aux pages 298-299 de l'Annuaire de 1939 paraît une courte section traitant des mesures de conservation en faveur des animaux à fourrure.

Section 2.—Fermes à fourrure.*

Les fermes à fourrure jouent un rôle de plus en plus important dans la production de fourrures au Canada, la valeur des peaux d'animaux élevés en captivité s'étant élevée d'environ 3 p.c. seulement du total en 1921 à près de 40 p.c. en 1937.

Origine des fermes à fourrure.—Un bref historique de cette industrie au Canada a paru p. 254 de l'Annuaire de 1929, et une autre étude plus détaillée de cette industrie a paru dans une publication de la Commission de Conservation, Ottawa, intitulée "Fermes à Fourrure au Canada", par J. Walter Jones, B.A., B.S.A., et qui a eu une deuxième édition en 1914.

Fermes à fourrure au Canada.—L'expression "ferme à fourrure" comprend tous les établissements consacrés en entier à l'élevage des animaux à fourrure ainsi que toute partie de ferme où se fait l'élevage des animaux à fourrure comme une branche des opérations. En plus de ces fermes où les animaux sont gardés en captivité, un bon nombre de marais, de rivières et de lacs sont exploités comme fermes de rats musqués et de castors. Ces derniers, quoique enfermés dans une étendue bien clôturée où ils reçoivent une nourriture supplémentaire et où ils sont à l'abri des bêtes de proie, vivent et se reproduisent dans des conditions naturelles.

Le renard argenté est le premier animal à fourrure important d'intérêt commercial qui ait été élevé en captivité; sa valeur demeure encore très grande. L'industrie des fermes à fourrure, cependant, comprend d'autres espèces—vison, pékan, martre, raton laveur et myopotame. L'élevage du vison, en particulier, progresse

* Révisé par Mlle F. A. Brown, chef de la Branche de la Statistique des Pêcheries et des Produits Animaux, Bureau Fédéral de la Statistique. Cette branche publie des rapports annuels détaillés sur les fermes à fourrure et sur la production primaire de pelleteries.